



**LES TROIS-RIVIERES.**



LUNDI 30 SEPTEMBRE, 1889

**Fete patronale de Mgr des Trois-Rivieres**

**Noces d'Argent de Mr. le Chanoine Ls. Richard.**

Le Séminaire célébrera, mardi le 1er Octobre prochain, les Noces d'Argent de Mr. le chanoine Ls. Richard, Supérieur

Dans la même séance la communauté présentera ses hommages à Mgr des Trois-Rivieres à l'occasion de sa fête patronale que Sa Grandeur a bien voulu anticiper à cause de la circonstance.

La soirée promet d'être très brillante. Qu'il suffise de dire que notre éminent artiste, M. Weber et l'Union Musicale prendront une part active à la fête.

Les messieurs du clergé et les anciens élèves sont spécialement priés d'y assister.

**Courrier**

Il y aura de grandes fêtes à Ottawa, les 9 et 10 octobre prochain, à l'occasion de l'installation du Chapitre Métropolitain, de l'inauguration de l'Université Catholique d'Ottawa et du dévoilement des statues de feus Mgr Guigney et du Rév. P. Tabaret, O. M. J.

Plusieurs de NN. SS. les évêques ont déjà fait connaître leur intention d'être présent pour la circonstance; il est plus que probable que toutes les provinces ecclésiastiques du Canada seront représentées par quelques-uns de leurs dignitaires

La démonstration conservatrice qui devait avoir lieu jeudi au Château-Richer, comté de Montmorency, a été remise à aujourd'hui, à cause du mauvais temps.

A la réunion du conseil d'instruction publique portant tenue mercredi, M. le professeur Shaw, du collège Meslay de Montréal, a proposé secondé par l'archidiacre Lindsay, d'accepter les \$80,000 accordés aux protestants comme indemnité dans le règlement des biens des Jésuites, à condition que le capital et les intérêts soient sous le contrôle immédiat du conseil protestant.

La motion a été adoptée unanimement.

Lord Stanley a rendu visite à Mgr Taché à son passage à Saint-Boniface. Les Canadiens-Français lui ont présenté une adresse et il a répondu en français.

M. J. L. Demers, propriétaire éditeur du *Canada* et du *Cultivateur*, de Québec, a cédé la propriété de ces deux journaux à M. Israel Tardif, qui en garde la rédaction et en prendra l'administration.

Les propriétaires de navires qui suivent la route du détroit de Belle-Isle apprendront avec satisfaction que le gouvernement a l'intention d'améliorer le système de phares et signaux à cet endroit. Le dernier accident arrivé au SS. "Montréal" a démontré la nécessité de ces améliorations et le gouvernement n'hésite pas à grever le budget de cette nouvelle dépense pour répondre aux besoins d'un commerce océanique qui augmente rapidement.

Le cardinal Schiassino est mort soudainement, mardi. Il était un des membres les plus distingués du Sacré Collège. Il naquit à Gènes, en 1829, entra dans l'ordre de Saint-Benoît, et fut créé cardinal, le 27 juillet 1885.

On est fort chagrin dans les cercles anglicans de Londres que les prélats protestants aient laissé au cardinal Manning l'honneur d'amener une entente entre patrons et ouvriers, lors de la grande grève des docks. L'évêque anglican de Londres n'a jamais été populaire à cause de la brusquerie de ses manières, tandis que le cardinal Manning est la courtoisie même pour tous, pauvres comme riches. Le service rendu à l'ordre public par Son Eminence en cette circonstance ne peut que le grandir davantage dans l'estime de la nation anglaise.

Le bruit circule dans la capitale fédérale que sir Léonard Tilley doit revenir sur la scène politique et qu'il entrera dans le cabinet en qualité de ministre des finances.

On sait que sir Léonard Tilley est actuellement lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick et que son terme d'office expire l'an prochain.

Sir Léonard Tilley est âgé de soixante-deux ans, mais on le dit encore très vigoureux.

Sir Léonard rentre dans la vie publique il se présentera, dit-on, à Saint-Jean, N. B., contre le député actuel, M. Ellis, annexionniste.

Sir John Macdonald vient de recevoir de Lord Lansdowne actuellement aux Indes, deux vases en argent. Ces vases sont l'œuvre d'artisans hindous et d'un haut mérite artistique. Lord Lansdowne envoie ce cadeau à Sir John et à lady Macdonald pour leur rappeler "un ami absent qui n'oublie pas le Canada."

Sa grandeur Mgr McIntyre, évêque de Charlottetown, après une absence de deux mois et demi, est arrivée, le 14 courant, dans sa ville épiscopale. Partie le 5 juin dernier, Sa Grandeur a visité l'Angleterre, l'Irlande, la France, l'Espagne et l'Italie. A Rome, Mgr McIntyre a obtenu une audience de Notre Saint Père le Pape, qui lui a accordé, à lui, à ses prêtres et à son peuple, sa bénédiction apostolique. Sa Sainteté lui a aussi fait cadeau d'un magnifique vêtement de soie blanche brodée d'or, et évalué à \$125.

Un éminent statisticien a calculé que les pertes de vie humaine depuis 34 ans, ont été de 2,253,000. La plus grande perte a été dans la guerre civile américaine, 900,000, et la seconde, dans la guerre de Crimée, 750,000. Dans la guerre Turco-Russe, les pertes de vie ont été de 250,000; dans la guerre de l'Autriche et de la Prusse 45,000, et dans la guerre de l'Italie, en 1859, 45,000.

Plusieurs intéressés dans le chemin de fer de Témiscouata, y compris M. Armstrong, le grand banquier de Londres, qui possède une grande partie des actions de ce chemin, étaient à Ottawa, jeudi, pour affaires concernant le chemin.

On attache une grande importance à cette ligne dans le public, parce qu'elle est destinée à rapprocher le centre du pays des ports de mer, faisant par là une concurrence au Pacifique. La ligne du Témiscouata serait la plus courte de Montréal à Halifax. On dit que le Grand-Tronc cherche à s'assurer cette ligne courte.

M. Dairy, disent les dépêches de ce matin, l'ingénieur de la compagnie du chemin de Témiscouata, est actuellement à tracer une ligne d'Edmundaton, N.-B., à un point de l'Intercolonial, près de Moncton ou Salisbury, N.-B., la distance entre ces deux places étant de 180 milles. Mais pour assurer à cette ligne le trafic de cette importante section, il va falloir une légère déviation de la voie la plus courte, ce qui allongera la distance de 30 milles, faisant une ligne de 190 milles en tout. Des soit que la distance de Montréal à Halifax sera à peu près de 753 milles, ou 100 milles plus courte que la ligne actuelle par l'Intercolonial et le Grand-Tronc.

**PELERINAGES.**

Les pèlerinages au sanctuaire de N.-Dame du Saint Rosaire, au Cap de la Madeleine, deviennent de plus en plus fréquents à l'approche du mois d'octobre, consacré spécialement à la dévotion du chapelet.

Hier les paroissiens de St Grégoire sous la direction du Rév. Mess. Panneton et un nombre d'environ 700, et ceux de Ste Angèle conduits par le Rév. M. de Carafel, au nombre de 500, se trouvaient réunis au vénérable sanctuaire, donnant ainsi lieu à une démonstration religieuse des plus imposantes.

Le Rvd. M. Dugusy fit en termes très appropriés l'accueil à ces nombreux pèlerins, puis le Rvd. Père Faleran-Marie, de l'Ordre de St François, prononça un éloquent sermon sur la puissance de la Vierge du Rosaire. La bénédiction solennelle du Sacrement fut ensuite donnée, suivie de la vénération des reliques.

Pendant toute la cérémonie, un chœur puissant a fait du chant splendide. Madame Bergeron, de St-Grégoire, qui possède une voix d'une ampleur et d'une richesse des plus remarquables, a chanté avec grand succès un cantique de circonstance, et au salut, M. l'abbé Cardin, vicaire de St Grégoire, a interprété *an Ave Maria* d'une manière tout-à-fait artistique; c'est une des plus belles voix de l'époque que l'on puisse entendre.

Il était une heure avancée de l'après-midi, quand les pèlerins prirent le chemin du retour, emportant de précieuses faveurs spirituelles et la bénédiction de la Vierge au Rosaire.

Le nouveau corps de musique de St Grégoire rehaussait par sa présence l'état de la démonstration. Ces jeunes amateurs exécutent déjà avec beaucoup de goût, d'entrain et de précision. On nous dit qu'ils ont eu l'heureuse idée de retenir les services de notre éminent professeur M. Weber. Nul doute qu'avec le talent réel dont ils font déjà preuve, ils acquerront bientôt une place distinguée parmi les corps de musique de cette partie de la province.

Bref sous le rapport de la piété comme de l'éclat extérieur, ces deux pèlerinages ont réalisé une des plus belles démonstrations dont on ait été témoin à N. D. du Rosaire.

**LA QUESTION UNIVERSITAIRE**

Les deux comités nommés par Laval et Victoria ont réglé tous les détails de leur arrangement.

Les facultés seront désormais unies, mais les cours continueront à se donner cette année comme par le passé, les élèves suivant respectivement chacun de leur côté.

Le Dr Rottot qui était le doyen de Laval s'est généreusement effacé, et il a été décidé que ce titre serait conféré au plus ancien professeur. A ce compte il appartiendra au Dr d'Orsonnens qui est le plus ancien professeur.

M. l'abbé Pronlx, vice-recteur, est actuellement à Québec afin de demander au conseil de Laval, de nommer comme ses professeurs tous ceux de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie, suivant ce qui a été convenu des comités.

**OBITUAIRE**

La mort depuis quelque temps semble vouloir tenir le village d'Asthabaskaville sous la Terreur. Nous sommes presque continuellement sous le coup de l'émotion causée par le décès d'un ami, d'une connaissance. A peine avons-nous porté en terre la dépouille de l'un d'entre nous que le glas sonne pour une nouvelle victime et que nous reprenons tristes, déconcertés, le chemin du cimetière.

Jendi, dernier, notre village était mis en émoi par la nouvelle du décès de Joseph Auguste Quesnel, Ecuyer, nouvelle quelque peu prématurée. M. Quesnel ayant succombé le soir seulement à cinq heures après une très courte maladie, à l'Hôtel-Dieu, à Montréal.

Lorsque le 15 courant, il partit pour la ville, rien ne faisait pressentir une fin aussi prochaine, et ses enfants à qui il serait la main en leur disant : *au revoir*, ne pensaient pas que ce fut l'adieu suprême.

Cependant si rien n'indiquait une mort aussi prématurée il était facile de constater chez M. Quesnel un affaiblissement considérable.

Depuis quelques années les déboires, les malheurs ne lui furent pas épargnés et quoique le sentiment religieux lui fit supporter avec calme les épreuves que Dieu lui envoyait, sa constitution en était vivement ébranlée. Si l'ardeur de ses convictions et l'extrême franchise de son caractère ont pu lui susciter quelques inimitiés, son cœur généreux, par contre, lui attira des amis qui lui sont restés fidèles et qui savent ce qu'il a souffert. Encore fut-il avec eux d'une discrétion admirable et montra-t-il une résignation qu'il n'a puisée que dans sa foi sincère et robuste.

M. Quesnel est né à St Jean d'Iberville le 24 Mai 1829.

D'une intelligence remarquable, sans autre professeur que celle qu'il avait choisie pour compagne, il se fit une instruction solide. Fixé à Stanfold d'abord, puis à Warwick et définitivement dans ce village, il prit une part active et prépondérante dans toutes les luttes politiques dont le comté d'Arthabaska a été le théâtre depuis trente ans. Champion de la cause conservatrice, il parut fréquemment sur les hustings où sa parole ardente souleva plus d'un orage. Devenu possesseur d'une fortune considérable, il fut généreux et charitable et prodigua largement son argent en bonnes œuvres. Il est bon de le rappeler à ceux qui semblent l'oublier aujourd'hui.

En 1832, nommé Sheriff du district d'Arthabaska, il occupa cette charge jusqu'à l'automne 1837, date où le gouvernement libéral le démit de ses fonctions.

Les causes de cette révocation ont été diversement appréciées, et il ne convient pas d'ailleurs, en face de cette tombe encore ouverte, de révéler ces événements.

Quoiqu'il en soit, de ce jour M. Quesnel se sentit frappé. Homme de cœur il s'en affligea moins pour lui que pour la fondation de l'Hôtel-Dieu, œuvre où il avait mis toute son énergie, toute son âme.

Avec sa charge, il perdait les moyens de venir en aide à cette fondation, et c'est ce qui lui fut le plus sensible. Cependant il crut pendant un certain temps que ses amis politiques se souviendraient de ses sacrifices d'autrefois. Il oubliait que les services rendus ne valent jamais, en politique, les services à rendre, et M. Quesnel attendait toujours, lui qui avait compté pour intime ami le regretté Sir George Etienne Cartier. Cette amitié l'honorait mais elle ne l'a pas servi auprès des ministres du jour.

M. Quesnel était allié aux familles Charrier et Coursol de Montréal. Le 25 Mai 1850, il épousa sa cousine, Mademoiselle Marie Mélanie Quesnel dont la mort l'a subitement séparé le 26 Mai 1879. Il laisse cinq enfants : MM. Auguste et Arthur Quesnel, Madame P. N. Martel de Trois-Rivieres et Mesdemoiselles Laure et Corinne Quesnel. Il a eu le bonheur de voir cette dernière entrer dans la communauté qui est son œuvre.

Lundi nous irons porter en terre la dépouille de celui qui n'est plus; mais il revivra cependant dans cette fondation de l'Hôtel-Dieu qui, malgré les difficultés passagères qu'elle traverse, continuera, nous l'espérons, l'œuvre de charité inaugurée en 1884. Il revivra puisque, comme l'a dit Sully-Prudhomme :

"... Ceux-là seuls sont morts qui n'ont rien laissé [deux.]"

Arthabaskaville 27 Sept. 1889

**LE CAP DIAMANT**

Voici le rapport qui a été adressé à sir A. P. Caron, à la suite de l'inspection faite par le lieutenant-colonel Montizambert, sur l'ordre des autorités, le lendemain de la catastrophe :

Québec, 21 septembre 1889

Sir A. P. CARON.  
Ministre de la Milice, Ottawa.  
Monsieur.

Nous avons l'honneur de déclarer que conformément à vos ordres, nous avons examiné le roc à l'extrémité-ouest de la terrasse et la partie qui s'étend à l'est de l'avalanche d'hier soir. A cette heure là une partie du roc de 200 pieds environ de longueur sur 25 pieds d'épaisseur et 100 pieds de hauteur était tombée, détruisant sept maisons sur le côté de la rue Champlain qui longe la rivière. Cette énorme masse de roc obstrua le chemin jusqu'à une hauteur de quinze pieds,

et il faudra des semaines et des semaines pour le déblayer. Nous avons trouvé une autre crevasse en arrière de la partie du roc qui est tombée; c'est une fissure très ancienne, et elle se trouve à cinquante pieds en arrière de ce qui est tombé. Elle s'est ouverte apparemment la nuit dernière, de deux pieds en certains endroits, ébranlant et mettant en danger l'extrémité-ouest de la terrasse Dufferin sur une longueur de 250 pieds. Plusieurs autres fissures plus petites sont apparentes dans d'autres endroits, et plusieurs tonnes de roc finiront certainement tôt ou tard par tomber.

Nous ne panons pas que le danger soit bien grand et immédiat, mais des précautions immédiates devraient être prises. Nous recommandons que la partie de la terrasse sus-mentionnée, ainsi que l'escalier qui conduit au haut des Gracis sous le bastion du Roi de la Citadelle, soient condamnés, que l'on se mette immédiatement à l'œuvre pour empêcher l'eau de pénétrer dans les fissures, et que des appuis ou un mur solide soient placés sur la face du roc afin de retarder de nouveaux éboulements. Nous suggérons aussi respectueusement que tous les bâtiments au pied du roc menaçant soient condamnés par le gouvernement.

Nous avons l'honneur d'être vos obéissants serviteurs.

E. MONTIZAMBERT.  
Lieutenant colonel.  
L. S. MATHIEU.  
Greffier du havre.

Interrogé sur le même sujet, le major Mayne, qui fait aussi une étude sur l'ordre du ministre de la milice, déclare que les choses sont excessivement graves, et que l'état du cap Diamant est très dangereux. Après s'être consulté avec M. l'abbé Lallamme, il a exprimé l'opinion que la partie du roc qui surplombe la rue Champlain, au nord de l'éboulement, devrait être arrachée et qu'il vaudrait mieux laisser les débris là où ils tomberont. Les rochers qui sont tombés et ceux qu'on arrachera serviront de contrefort.

M. Mayne est aussi d'avis que les maisons de la petite rue Champlain devraient être démolies, car il est très probable qu'il se fera là aussi un travail tellement énergique que des éboulements pourraient se produire.

Il faudrait encore que la partie de la terrasse qui se trouve entre l'avant-dernier et le dernier kiosque soit déboulée, car le mur qui soutient cette partie menace de crouler.

M. l'abbé Lallamme, professeur de géologie à l'Université Laval, dit que tout le rocher de Québec se compose d'une série de couches géologiques de composition très variable. On y rencontre des lits de grès, de dolomite, de schiste et autres roches de structure physique très différentes; de plus, ces lits inclinent sous des angles très forts, dans plusieurs directions différentes; sous la partie nord de la terrasse, les couches plongent du côté de la ville. Vis-à-vis de la propriété Allan, les couches plongent du côté du fleuve. C'est entre ces deux points, à l'endroit où elles sont à peu près verticales, sur une grande épaisseur, que se sont produits et les crevasses et l'éboulement. Grâce à la porosité des lits, aux innombrables fissures qui les criblent en tous sens, l'eau a dû agir physiquement sur eux, avec beaucoup plus d'énergie que sur un lit compact. De là, ces grandes surfaces rocheuses exposées verticalement ont cédé.

L'abbé Lallamme regarde comme dangereuse la partie ouest de la Terrasse, sans cependant y voir un danger très pressant; il regarde encore comme dangereuse, mais à un moindre degré, la partie du rocher qui avoisine immédiatement l'éboulement, à l'est.

Une fois que les experts auront parlé, nous sommes persuadé que les autorités sauront agir de façon à empêcher la répétition de pareilles catastrophes.

**La Récolte aux Etats-Unis.**

Le bulletin du département de l'agriculture à Washington pour le mois de septembre, porte le rendement moyen du maïs à 91 minots l'acre, celui du blé d'hiver à 89.4 minots l'acre, de 92 minots évalués au 1er juillet dernier; celui du blé du printemps à 83.9 minots évalués en août dernier.

Cela porte le rendement moyen de toutes les variétés de blé à 87.6 minots l'acre. L'avoine donnera 90 au lieu de 82.3 évalués au mois dernier; le sarrasin 91.6, l'orge 88.9 au lieu de 90.6, le tabac 76.2, diminution de 84.4 évalué au mois dernier.

Sur les côtes de l'Atlantique, les pluies ont été excessives; les inondations ont causé de grandes pertes aux terres basses. Au commencement de la saison, la température a été froide, ce qui a retardé la germination des grains et leur croissance. Les terres hautes n'ont pas eu à souffrir de ces deux causes.

Sur la côte du golfe il y a eu excès d'humidité jusqu'au mois de juin et juillet et de la sécheresse depuis dans les autres districts.

Dans la vallée de l'Ohio et de la région des lacs, il y a eu diminution sensible sur le mois dernier, diminution causée par la sécheresse venant après de grandes pluies.

Dans l'Ohio et l'Indiana, les terres ont eu à souffrir des inondations causées par la pluie.

Dans le Michigan et le Wisconsin, les effets de la sécheresse et autres influences climatiques ont été des plus désastreux.

**Nouvelles Locales**

Nous apprenons avec plaisir que trois élèves du séminaire de cette ville, MM. Henri Lacerte, Edouard Landry et Henri Béland, ont passé avec succès leur examen pour admission à l'étude de la médecine. Nos félicitations.

**De Trullivien :**

Le concert de l'Union Musicale au bénéfice de M. Gévart a été fixé à Jendi, le 3 octobre prochain.

A ce concert seront exécutés plusieurs morceaux par la musique de l'Union Musicale et par un orchestre puissant qui vient de former M. Weber, MM. Weber, Gévart et Bellefeuille joueront chacun un solo.

Melle Antoinette Frigon, une jeune élève de M. Weber, jouera aussi un morceau de piano et accompagnera M. Weber, dans une fantaisie variée pour clarinette.

Tous les morceaux qui seront exécutés sont des morceaux nouveaux.

Que tous nos concitoyens y assistent.

Mercredi après midi, M. Ls. Germain, du Cap de la Madeleine a en deux doigts de la main gauche écorchés dans un moulin à battre. Le médecin a dû faire l'amputation de ces deux doigts.

Après la diète d'un voyage sur mer, pour prévenir les furoncles et les eruptions, et pour aider à l'acclimation, servez-vous de la Salsepareille d'Ayer.

Samedi dernier, nous avons eu un des plus forts marchés de la saison. Les produits de toute sorte abondaient et se vendaient à des prix assez élevés.

Le tabac nouveau a fait son apparition sur nos marchés. Il paraît être d'excellente qualité, et les prix quoique moins élevés que ces années dernières, n'en sont pas moins rémunérateurs à raison de son rendement qui, nous dit-on, est considérable dans tout le district.

L'Agne-Cure d'Ayer guérit infailliblement tous les cas de malaria. En vente chez tous les droguistes. Prix, un dollar.

**STATISTIQUE DE L'HOMME**

Il existe en ce moment 30,64 langues parlées par les habitants de notre globe, dont les convictions religieuses sont divisées entre mille différentes croyances. Le nombre des hommes est presque égal à celui des femmes.

La moyenne de la durée de la vie est de trente-huit ans. Un quart de la population de la terre meurt avant d'atteindre sa dix-septième année. Sur mille personnes, une seule parvient à l'âge de cent ans et à peine six à l'âge de soixante-cinq ans.

La population totale du globe est d'environ 1 milliard 200,000,000 habitants dont 35,141,000 meurent chaque année, 68,840, par jour, 4,920 par heure, 67, par minute et un plus une fraction par seconde. D'un autre côté, les naissances montent à 36,792,000 par an, à 100,800 par jour, à 4,250 par heure, à 76 par minute et un et une fraction par seconde.

Les gens mariés vivent plus longtemps que les célibataires, les tempérants et les travailleurs plus que les gourmands et les fainéants, et les nations civilisées plus longtemps que les nations sauvages.

Les grandes personnes ont une plus grande longévité que les petites. Les femmes ont une chance de vie plus favorable que les hommes avant leur cinquantième année, mais moins après cette période.

La proportion des gens mariés aux célibataires est de 75 pour 1,000.

Les personnes nées au printemps ont une constitution plus robuste que celles nées en d'autres saisons.

Les naissances et les morts ont lieu plus fréquemment pendant la nuit que pendant le jour. On peut aussi ajouter que seulement un quart de la population mâle atteint l'âge de porter les armes et d'accomplir son service militaire.

**LA MOYENNE DE LA VIE.**

Un statistique américain a calculé la durée moyenne de la vie dans les différents métiers ou les diverses professions. Voici les chiffres auxquels il est arrivé :

- 32 ans pour les journaliers;
  - 41 pour les scieurs de pierre, sculpteurs compositeurs et lithographes;
  - 44 pour les bottiers et tailleurs;
  - 47 pour les serruriers et forgerons;
  - 47 pour les charpentiers, maçons, peintres en bâtiment;
  - 54 pour les boulangers, brasseurs et les bouchers;
  - 58, enfin pour les jardiniers, etc.
- Les professions libérales présentent les chiffres suivants :
- 49 dans la médecine;
  - 54 dans la magistrature;
  - 57 dans le professorat;
- La plus haute moyenne se trouve parmi le clergé et atteint 67.

**AVIS AUX MÈRES**—La SUSP CALMANT DE MME WINDLOW devrait toujours être employé quand les enfants font leurs dents. Il soulage immédiatement les souffrances de ces pauvres petits, produisant un sommeil naturel, paisible en faisant disparaître la douleur, et les jeunes enfants s'éveillent ainsi "brillants et frais" qu'un bouquet de rose. Ce sirop est très agréable au goût. Il apaise l'enfant, amoindrit ses gémissements, enlève toute douleur, fait disparaître les souffrances intestinales en réglant la digestion, est le meilleur remède connu contre la diarrhée, soit qu'elle provienne de la dentition ou d'autres causes. Vingt cinq cents la bouteille. Ayez confiance et demandez "Le sirop calmant de Mme Windlow" et ne prenez aucune autre préparation.



Fenilleton du JOURNAL.

LES JUMELLES AFRICAINES

Description exacte du centre de l'Afrique.

Les jugements à Temboctou sont plus expéditifs qu'en aucun lieu du monde; la discussion a lieu sous l'arbre principal du marché, et la peine, quand ce n'est pas une amende ou la mort, est appliquée séance tenante; elle consiste dans un nombre déterminé de coups de koubatch, ou nerf d'hippopotame, que le coupable reçoit dès que la sentence est prononcée, et dont il garde le souvenir. Les grands, les familiaux, les parents même du sultan sont égaux en cela au dernier des citoyens. Aussi, le misérable sorcier se sentit il pris d'une peur affreuse; il s'était vraiment rendu compable d'un marché frauduleux, et puis, il avait, pour accusateur, un féroce mandingue. Il recourut à toute son habileté, pria, s'humilia, conjura au nom du prophète, dont il était le dévot derviche. Olombo s'en tint à ce qu'il avait dit, et sa colère augmentant, il renforça encore la dose.

— Si les coups bien appliqués qui attendent, ne suffisent pas, je me fais fort d'obtenir la sentence de te faire vendre comme esclave en ta qualité de voleur public.

A ces menaces, le malheureux sorcier, tremblant comme la feuille, se jeta aux pieds d'Olombo, lui demandant grâce par toutes les miséricordes du ciel. Olombo, se remettant un peu de sa fureur, lui dit: — Combien l'Arabe t'a-t-il promis pour cette grelinerie? Parle nettement, car je tiens entre mes mains ta vie ou ta mort.

Nabat-Ben-Vadai avoua qu'il était convenu de cent piastres comme droit de courtoisie, mais que l'affaire ayant manqué de moitié, il n'en recevrait au plus qu'une cinquantaine.

— Eh bien, dit Olombo, par respect pour le prophète, je ne veux pas ruiner un de ses serviteurs. Je veux même te faire du bien: je te compterais moi-même les cinquante piastres et t'en donnerai même cent, si tu me revends l'esclave.

— Allah est grand! qu'il te bénisse! répondit Nabat en revenant de la mort à la vie.

— A une condition toutefois, continua Olombo, à condition...

— Toutes les conditions que tu voudras. — A condition qu'une fois le contrat signé et les piastres données, tu te sauveras immédiatement, tu débarrasseras Temboctou de ta présence et tu n'y mettras plus le pied, jusqu'à ce que Mohams med soit parti avec toute sa caravane. Si je t'y aperçois une seule fois, ce sera signe que la vie te pèse, parce qu'alors je découvrirai aussitôt ta trahison à Mohammed et je te porterai au cadi, lié comme un singe.

Le pauvre sorcier trouva ces conditions bien meilleures qu'il n'eût osé d'abord l'espérer. Il empocha son argent, fila à Kabra, port de Temboctou sur le Niger, y loua une barque, et bientôt on n'en eut plus de nouvelles. Olombo attendit, ponrparaitre devant Mohammed, qu'il connût le départ de l'Arabe, pour le compte duquel Nabat avait tenté sa mauvaise spéculation. Assuré que celui-là était loin il alla trouver le cheik, et lui dit:

— Béni soit Allah, qui a porté remède à ta sottise! Pour ce talisman, tu devais donner tout autre prix qu'Alice, et ne pas gêner ainsi ta paire d'esclaves blanches. Appareillées, en effet, tu les aurais vendues plus de deux cents piastres par tête; dépareillées, tu ne les vendras pas cent cinquante. Ton acheteur n'a même pas voulu emmener avec lui la seule que tu lui aies vendue, et il s'en est défait avant que de partir. Je l'ai eue presque pour rien, pour la bagatelle de cent mauvaises piastres.

Eh bien, dit Mohammed, tu me la rendras pour ce prix, n'est-ce pas? — Me crois-tu fou? Toi plutôt, tu devrais me céder aussi sa sœur, avant qu'un autre ne vienne te l'enlever. Si tu m'avais demandé conseil, tout cela ne serait pas arrivé.

Je jure par Allah, dit Mohammed honteux de s'être laissé attraper, que personne ne viendra m'enlever l'autre des mains que je ne m'en dédommage pour les deux... Mais toi, tu n'agis pas avec moi en ami, de me refuser une esclave.

— Eh bien, tu l'auras en son temps, répondit Olombo; tu l'auras quand nous serons à Abecutta, près de Lagos, (il était bien assuré de trouver là cent prétextes pour ne pas accomplir sa promesse), si, au retour, tu veux bien protéger mes gens comme en venant. Là, nous discuterons courtoisement le prix, et nous nous séparerons les meilleurs amis du monde. D'ici là, je la garde pour moi, et toi tu lui laisseras pour compagnie sa sœur qui continue toujours à t'appartenir. Tu n'as rien à perdre et tout à gagner à cette convention.

Comme toujours, Mohammed se soumit aux conseils d'Olombo. La position des jumelles s'améliora ainsi de beaucoup. A sa grande joie, Alice se trouva, d'après les us et coutumes du pays, l'esclave légal de son fidèle serviteur, c'est-à-dire en pleine possession d'elle-même, servie en tout point aussi bien que le permet-

taient les lieux et les circonstances, et, de plus, assurée de la compagnie de sa sœur. Linda se réjouissait de la délivrance de sa sœur comme de la sienne propre, et ne doutait pas d'arriver, elle aussi, à briser les liens de son esclavage désormais très-supportable, maintenant surtout qu'elle espérait l'arrivée prochaine de ses libérateurs.

Les choses en étaient à ce point, au moment où Olombo racontait ces événements à Gaston et à Guy, presque aux portes de Temboctou, avec toute la vivacité d'un nègre. Les circonstances présentes, auxquelles venaient s'ajouter les plus riantes espérances pour l'avenir, donnaient à Alice et à Linda une douce sérénité d'âme, et leur santé s'en ressentait d'une façon prodigieuse; du reste, jamais elles n'avaient été malades, et leur visage seul était changé: de blanc et rose, leur teint était devenu bronzé, et les charmantes jeunes filles semblaient des paysannes brûlées par le soleil.

— Celui qui les reverrait maintenant pour la première fois depuis leur départ de Lagos, disait Olombo, aurait peine à les reconnaître...

— Je les reconnaitrais bien, moi, s'écria Guy.

Cette dernière parole mit fin au long récit d'Olombo. Temboctou était en vue. La caravane était en rumeur, la joie faisait faire à tous de véritables folies, et, jusqu'aux approches de la ville, on entendait que le bruit continuel des coups de fusil. Chaque compagnie s'installa à son gré dans les logements arrêtés par les fourriers. Beaucoup dressèrent leurs tentes pour y passer la nuit. Olombo poussa son cheval pour ne pas entrer dans la ville en compagnie des Européens: Samba-Yoro avait ordre de le conduire à une grande maison, des meilleurs du pays, située à une petite distance de la demeure d'Olombo et des jeunes filles.

LA PREMIERE NUIT A TEMBOCTOU

Olombo courut au grand galop de son cheval porter à ses maîtresses la nouvelle que Gaston et Guy n'étaient plus qu'à la distance de quelques heures, et qu'ils seraient à Temboctou avant la nuit. Ces heures, longues d'un siècle, les jeunes filles cherchèrent à les abréger, en se redisant mille fois que, leurs libérateurs tant désirés et si impatientement attendus étaient arrivés... que, dans un moment, ils seraient en vue... que, dans un moment, elles les verraient de leurs yeux... qu'elles en recevraient les plus douces nouvelles, et puis, qu'ils se mettraient en route tous ensemble pour Lagos... Leur cœur leur dit de ne pas attendre dans les chambres qu'elles habitaient, et elles entrèrent, (ce qu'elles n'avaient jamais fait), dans l'appartement d'Olombo; là, au milieu de ses esclaves, elles se postèrent à l'entrée de la maison. Mais, tout cela ne suffisait pas pour calmer leur anxiété toujours croissante, elles résolurent de se placer, à défaut de fenêtre, sur la plateforme du toit. Il y avait là une petite cabane, couverte en paille, pour jouir de la fraîcheur de la nuit: elles y firent porter sur le devant un parapet, ou plutôt une jalousie faite d'un treillis de cannes à sucre et de branchages, à travers laquelle elles pouvaient tout voir sans être remarquées.

Il est plus facile d'imaginer, que de décrire les battements du cœur de ces deux pauvres enfants. Elles s'informaient minutieusement de la manière dont Guy et Gaston étaient habillés, du harnachement des chameaux qu'ils montaient, de la compagnie qui les entourait. Pourtant, elles n'avaient pas besoin de tous ces renseignements, et elles auraient reconnu leurs bien aimés libérateurs dans toute une armée. Quand elles voyaient poindre un chameau dans la foule, sur le marché, (à la tombée de la nuit, le nombre en devenait de plus en plus considérable), elles étudiaient avec soin le cavalier, sans se laisser jamais, quoiqu'elles eussent été cent fois déçues dans leur espérance de pouvoir dire: "Le voilà!" Tout à coup, la multitude s'agite, pousse des cris, fait place: c'était la tête de la caravane qui se montrait; les Européens et leurs gens suivaient immédiatement le cheik Messaoud-Ben-Saoud.

Les jumelles reconnurent Samba-Yoro, précédant à pied ses maîtres en habit de mandingue, et tout fier de la belle carabine qu'il portait en bandoulière; peu après, apparut Gaston avec sa grande barbe, puis Guy, tous deux vêtus comme de grands seigneurs arabes, et montés sur de superbes chameaux couverts de riches tapis et d'harnachements de gala. Alice et Linda se dirent en même temps: "Les voilà!" et Linda, à la vue de son fiancé, fut prise d'un tel tremblement, qu'elle eut peine un moment à retrouver la parole. Cependant, Gaston et Guy s'avancèrent lentement au milieu de la foule, allant vers la maison où il était convenu que leur avait tant recommandée Olombo, avait passé la tête à travers le treillis. Il lui sourit avec une joie ineffable, et se tut, sa fiancée faillit pousser un cri de bonheur. Leurs regards se dirent et se répondirent mille choses. Alice s'enhardit, approcha à son tour et salua d'un regard le fiancé de sa sœur. La caravane passa, et la vision disparut.

(A continuer)

QUELQUES CONSEILS POUR L'USAGE DES PILULES D'AYER.

AYER'S PILLS. DOSES — Pour agir doucement sur les intestins, de 2 à 4 pilules; énergiquement, de 4 à 6 pilules. L'expérience seule peut décider de la dose dans chaque cas.

Pour la Constipation, il n'y a pas de remède plus efficace que les PILULES D'AYER. Elles assurent les fonctions journalières des intestins et les remettent à leur état normal.

Pour l'Indigestion, ou Dyspepsie, les PILULES D'AYER sont guérison assurée. Gastralgie, Perturbation d'Appétit, Estomac Chargé, Flatulences, Vertiges, Maux de Tête, Nausées, tous sont soulagés et guéris par les PILULES D'AYER.

Dans les Maladies du Foie, les Déviations Biliaires, et la Jaunisse, les PILULES D'AYER doivent être données en doses assez fortes pour stimuler le foie et les intestins, et déloger la constipation. Comme indolence du printemps pour purifier le sang, ces PILULES sont sans égales.

Les Vers, engendrés par l'état morbide des Intestins, sont expulsés par ces PILULES. Eruptions, Maladies de la Peau, Hémorroides, résultant de l'Indigestion ou de la Constipation, sont guéries par l'usage des PILULES D'AYER.

Pour les Rhumes et Refroidissements, prenez les PILULES D'AYER pour ouvrir les pores, et calmer la fièvre.

Pour la Diarrhée et la Dysenterie, causées par un froid subit, une nourriture indigeste, etc., etc., les PILULES D'AYER sont le vrai remède.

Les Rhumatismes, la Goutte, la Névralgie, et la Sciatique, souvent résultant de désordres digestifs, ou de refroidissements, disparaissent aussitôt la cause enlevée par l'usage des PILULES D'AYER.

Les Tumeurs, l'Hydropisie, les Douleurs des Reins, et autres désordres causés soit par débilité, soit par obstruction, sont guéris par les PILULES D'AYER.

La Suppression, et l'Écoulement Pénible des Menstrues, trouvent un remède sûr et toujours prêt dans les

Pilules d'Ayer.

On trouvera sur chaque boîte des directions complètes et détaillées, en plusieurs langues. PRÉPARÉES PAR LE Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. En vente chez tous les Pharmaciens.

Dr A. LANTIER CHIRURGIEN-DENTISTE, 24 Rue Des Forges TROIS-RIVIERES (Vis-à-vis le Marché.)

— SPÉCIALITÉ: — POSE DES DENTS ARTIFICIELLES. PLOMBAGE DE TOUTE SORTE. EXTRACTION DES DENTS OU RACINES. 25 cts.

Extraction des dents sans douleur au moyen du Gaz hilarant au bureau ou à domicile (sur demande.) CHLOROFORME ETHER. Conditions les plus avantageuses. 25 décembre 1888

CANADA Province de Québec District des Trois-Rivières COUR SUPERIEURE Dame ANNEE PRINCE, du village de Larochelle, épouse de Calixte Hébert, du même lieu, boucher, dûment autorisée à ester en justice, Demanderesse

vs Le dit CALIXTE HEBERT, Défendeur Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause ce jour. Trois-Rivières, 24 Juin 1889. A. T. PARÉ, Procureur de la demanderesse.

Impressions de toutes sortes à ce bureau.

VENANT D'ETRE RECU

3 CAISSES DE BIJOUTERIES 3

— CONSISTANT EN PRESENTS DE —

NOCES, NAISSANCES, ETC., ETC.



Chez P. M. CONNER, NO. 30, RUE DU PLATON,

Vous trouverez les articles les plus nouveaux, le plus grand choix et les plus bas prix.

- MONTRE D'OR pour... \$10 00 et au-dessus. " D'ARGENT pour... 5 00 " " NICKLE pour... 5 00 " ANNEAUX D'OR pour... 1 50 " SET DE BIJOUX EN OR pour... 10 00 " BOUTONS EN ARGENT ET OR pour... 75 " PENDULES EN OR ET NICKLE... 75 "

Argenteries et articles argentés au prix courant. Articles en jet et autres du même genre à très bon marché. Montres et bijoux réparés par des ouvriers habiles. Gravure sur or et argent article dorés ou argentés sur ordre. Un escompte libéral est accordé au Clergé, aux Collèges et Convents. C'est maintenant le temps d'acheter ou vendre actuellement à sacrifice pour réduire l'immense stock de Rétablissement.

On s'agit un plaisir de montrer tout l'assortiment et favoriser le choix des acheteurs.

LE TOUT RESPECTUEUSEMENT SOUMIS

P M CONNER Importateur de Montres, Horloges, etc. No. 30 rue du Platon, en face de son ancien magasin.

26 Septembre 1889.

Nos Prix en Gros

Sujets aux fluctuations du Marché

Table listing various commodities and their prices, including Farine blanche de choix, Farine forte américaine, Pain de 6 lbs par douz, Grosse fairbank's par lot, etc.

On recevra à ce Bureau, jusqu'à Vendredi, le 2 Août prochain, des soumissions cachetées, adressées au souscription " Soumission pour le charbon des Edifices Publics " pour la fourniture de charbon à l'un ou à tous les édifices publics de la Puisseance.

On pourra se procurer le devis, la formule de soumission et toute information nécessaire, en s'adressant à ce département, à partir de mardi, le 9 juillet. Les soumissionnaires sont avertis que l'on ne prendra en considération que les soumissions faites sur les formules imprimées que l'on fournira, et signées de leurs mains.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de Banque accepté, égal à cinq pour cent du montant qui est inscrite, payable à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics. Ce chèque sera considéré, si le soumissionnaire refuse de signer le contrat demandé ou s'il n'exécute par complètement ce qui sera stipulé dans le contrat; il sera remis si la soumission n'est pas acceptée.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions. Par ordre, A. GOEIL, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa 3 Juillet 1889.

On pourra se procurer le devis, la formule de soumission et toute information nécessaire, en s'adressant à ce département, à partir de mardi, le 9 juillet. Les soumissionnaires sont avertis que l'on ne prendra en considération que les soumissions faites sur les formules imprimées que l'on fournira, et signées de leurs mains.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de Banque accepté, égal à cinq pour cent du montant qui est inscrite, payable à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics. Ce chèque sera considéré, si le soumissionnaire refuse de signer le contrat demandé ou s'il n'exécute par complètement ce qui sera stipulé dans le contrat; il sera remis si la soumission n'est pas acceptée.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions. Par ordre, A. GOEIL, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa 3 Juillet 1889.

On pourra se procurer le devis, la formule de soumission et toute information nécessaire, en s'adressant à ce département, à partir de mardi, le 9 juillet. Les soumissionnaires sont avertis que l'on ne prendra en considération que les soumissions faites sur les formules imprimées que l'on fournira, et signées de leurs mains.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de Banque accepté, égal à cinq pour cent du montant qui est inscrite, payable à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics. Ce chèque sera considéré, si le soumissionnaire refuse de signer le contrat demandé ou s'il n'exécute par complètement ce qui sera stipulé dans le contrat; il sera remis si la soumission n'est pas acceptée.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions. Par ordre, A. GOEIL, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa 3 Juillet 1889.

IMPRIMERIE DU JOURNAL

40 COIN DES RUE St-Pierre & Bonaventure TROIS-RIVIERES

On imprime à cette établissement avec la plus grande ponctualité et dans les derniers goûts tous les ouvrages de ville:

Têtes de comptes, Memorandums, Cartes d'affaires, Et de visite, Billets promissoires, Enveloppes, Catalogues, Listes des prix, Programmes, Circulaires, Affiches, Placards, Lettres funéraires, etc, etc

Blanc de sommation, Demandes de plaidoyer, Fiat, Comparutions, Déclarations sur billets

Déclarations sur compte, Déclarations d'acte d'hypothécaire, Pour les avocats.

Subpoena, Affidavit, Inscriptions, Inventaires de production, Saisies arrêts après jugement, Brefs de saisie-gagerie, Procès-Verbaux de saisie, Oppositions, Mémoires de frais, &

Blancs de billets, Quittances, Procurations, Transports, Contrat de vente, Contrats de Mariage, Baux à Loyer

Toute commande par écrit sera exécutée sans délai

LE Journal des Trois-Rivières

Est imprimé et publié par GEDEON DESILETS, Propriétaire-Éditeur, à qui toutes lettres, envois, etc., doivent être adressés FRANCO, à l'Imprimerie No. 40 Coin des Rues St. Pierre et Bonaventure, les Trois-Rivières.

CONDITIONS. Le JOURNAL DES TROIS-RIVIERES paraît tous les LUNDI et JEUDI de chaque semaine.

PRIX DE L'ABONNEMENT. Un an, deux fois la semaine (Frais de port compris) \$2.00 Six mois do do \$1.00 Pour les Etats-Unis... \$2.00 Un an, EDITION HEBDOMADAIRE do \$1.00 Six mois do do \$0.50

INVARIABLEMENT PAYABLE D'AVANCE. On ne peut s'abonner pour moins de six mois. Toute personne qui voudra discontinuer son abonnement devra en donner avis un mois avant l'expiration de son semestre et avoir payé les arrérages s'il y a lieu.

PARTE DES ANNONCES. Les annonces sont tolées sur TYPE BREVETÉ, aux conditions suivantes: Première insertion, par ligne... \$0.10 Chaque insertion suivante par ligne... \$0.05

Une remise libérale est accordée pour les annonces à long terme. Les avis de mariage, naissance et décès sont publiés à raison de 25 centimes. Les nécrologies sont chargées au taux des annonces. Toute correspondance etc., doit être munie d'un nom responsable.